

## Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 21 janvier 2011

**Service instructeur** Mission Aménagement de la Montagne **N°** CP-2011-1-5-2

Service consulté

## PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE/HIVER PROGRAMME 2011

Résumé: Le présent rapport a pour objet de proposer l'affectation de crédits d'un montant de 72 900 € sur le programme F244 en faveur du syndicat mixte d'aménagement des stations de la vallée de Munster Hautes Vosges pour le financement de l'aménagement de l'espace débutant s'inscrivant dans le cadre de travaux de restructuration et de modernisation des équipements de loisirs du Schnepfenried.

Dans le cadre de la politique départementale des sites de loisirs été/hiver de la montagne haut-rhinoise, le Département soutient la modernisation des équipements d'accueil et de loisirs des sites de montagne au travers du programme F244.

Parmi les dossiers déposés et recevables au titre de cette politique pour l'année 2011 figure l'aménagement de l'espace débutant au Schnepfenried pour un montant total de travaux de  $90~000 \in HT$ .

La création d'un espace débutant situé au cœur de la station du Schnepfenried fait partie du programme d'aménagement global du site.

Aménagé de façon contiguë à une piste et un téléski existant de niveau 2, il permettra de regrouper l'apprentissage du ski en un seul lieu. Les débutants, notamment les plus jeunes, pourront ainsi se familiariser avec les remontées mécaniques et apprendre les techniques du ski en toute sécurité sur une pente faible de 5 à 7 %.

## Il viendra également:

- compléter l'offre de la station dans la mesure où ce type d'équipement n'existe pas pour le moment ;
- conforter l'image familiale de la station ;
- dynamiser l'activité de l'Ecole de Ski qui trouve peu de terrain d'évolution sur le site :
- offrir un lieu de pratique aux scolaires débutants de la vallée particulièrement nombreux sur ce site.

L'espace lui-même a déjà fait l'objet d'un défrichement au cours de l'année 2009 financé avec le soutien du Conseil Général.

Le programme 2011 comprend l'installation d'un Télécorde (téléski pour débutant facile d'accès) d'une longueur de 60 m, d'un chalet de rangement pouvant également servir d'abri pour les écoles de ski et les scolaires ainsi que les aménagements annexes : terrassements, raccordements électriques, signalétique et main d'œuvre.

Le coût total de l'ensemble est estimé à 90 000 € HT sur lesquels une participation départementale de 72 900 € est sollicitée, le solde étant pris en charge par la Région Alsace à hauteur de 9 000 € et par la Communauté de Communes de la vallée de Munster pour 8 100 €.

Les crédits de paiement seront prélevés sur l'enveloppe disponible 2011.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention d'un montant total de 72 900 € sur un montant subventionnable de 90 000 € HT au syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster pour l'aménagement de l'espace débutant concernant le site du Schnepfenried et de l'imputer sur l'AP N° 1/2011, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
- d'autoriser le versement de ce montant au syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER